NOTE D'INFORMATION

WG VALEURS

Nature juridique
FCP

Société de gestion
WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi n° 03-25 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP26122 en date du 04/06/2026.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

NH
SH

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **WAFA GESTION** sise à **Quartier CFC, Main Street, Site Borj Attijari, Bâtiment B1, 2ème Etage – Casablanca** représentée par **Monsieur Réda HILALI** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

WAFA GESTION
Quartier CFC, Main Street
Site Borj Attijari, Bât B1 - Casablanca
Tél : 05 22 45 38 38

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

SH

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **WG VALEURS**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000039059**
- Date et référence de l'agrément : **29/07/2021, GP21143**
- Date de création : **15/09/2021**
- Siège social : **Quartier CFC, Main Street, Site Borj Attijari, Bâtiment B1, 2ème Etage – Casablanca.**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er Janvier au 31 Décembre**
- Apport initial : **1.000.000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1.000** Dirhams
- Société de gestion : **WAFA GESTION** représentée par **Monsieur Réda HILALI en** sa qualité de **Directeur Général.**
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank** représenté **par Monsieur Youssef ROUISSI** en sa qualité de **Directeur Général Délégué.**
- Commercialisateur :

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter
WAFA GESTION	M.Taib MAATA

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté par **Monsieur HDID.**

Royaume du Maroc * Autorité Marocaine du Marché des Capitaux *

SH

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Actions**
- Indice de référence : **100% MASI Rentabilité Brut tel que publié par la Bourse de Casablanca.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion du FCP est de générer une appréciation du capital à long terme et de battre son indice de référence qui est le MASIR. Pour y parvenir, l'équipe de la gestion investira principalement sur le marché actions marocain. Aussi, le fonds pourra investir dans d'autres marchés (taux et internationaux).**
- Stratégie d'investissement :

  Le FCP investira en permanence, à hauteur de 60% au moins de ses actifs, hors parts ou actions d'OPCVM actions et liquidité, en actions, en certificats d'investissement et en droits d'attribution ou de souscription, cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché règlementé ouvert au public.

  Le fonds appliquera un processus de sélection qui tient compte des critères internes des comités d'investissement de Wafa Gestion. Ces comités sont appuyés de notes indépendantes pour établir le portefeuille modèle. L'équipe de la gestion appliquera un contrôle des risques afin de respecter les limites et contraintes définies avec le client en comité d'investissement conformément au processus d'investissement adopté par Wafa Gestion.

  Le fonds pourra investir sur les marchés obligataires et monétaires, dans la limite de la réglementation en rigueur.

  Aussi, le fonds pourra réaliser des opérations de prise et de mise en pension et des opérations de prêt/emprunt de titres selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

  Enfin, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises étrangères, selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.

  L'univers d'investissement du FCP WG VALEURS inclut les instruments financiers ci-après :
  - Actions cotées à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché règlementé ouvert au public ;

  - Titres de créances émis ou garantis par l'Etat marocain ;

  - Parts ou actions d'OPCVM, dans la limite de 10% de l'actif net du fonds ;

  - Instruments financiers à terme.
- Durée de placement recommandée : **5 ans**
- Souscripteurs concernés : **Personnes physiques et morales telles que précisées au niveau du mandat de gestion.**

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

SH

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **05/10/2021**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative et des commissions de souscription et de rachat : **Affichage de la valeur liquidative ainsi que des commissions de souscription et de rachat dans les locaux de Wafa Gestion selon une fréquence quotidienne et leur publication dans un journal d'annonces légales ainsi que sur le site électronique de Wafa Gestion, selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**

  - Lieu de réception des demandes de souscription et de rachat : Wafa Gestion.

  - Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour ouvré avant 10h30 et seront exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour même.

  - Le prix de souscription et de rachat est égal à la valeur liquidative.

  Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative suivante.
- Affectation des résultats : **Mixte. Les sommes distribuables sont entièrement ou partiellement distribuées ou capitalisées, selon la décision du Conseil d'Administration de la société de Gestion du FCP.**

  Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.

  Les porteurs de parts du fonds seront informés par tous les moyens de communication possibles (mailing, courrier, communiqué de presse...) et ce, au plus tard, la veille de la mise en distribution.

  En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai maximum de six mois suivant la clôture de l'exercice.

  Entité en charge de la distribution aux souscripteurs : ATTIJARIWAFA BANK , Adresse : 2, Bd Moulay Youssef - Casablanca, N° Téléphone : 0522 29 88 88
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

  - Commission de souscription maximale :
    - **Les commissions de souscription sont nulles.**

  - Commission de rachat maximale :
    - **Les commissions de rachat sont nulles.**

  - Cas d'exonération :
    - **Néant.**

- Frais de gestion :
    - **1% HT maximum l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM, gérés par WAFA GESTION, détenues en portefeuille. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque date de calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement.**

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion
(1) Frais de publications :	20 000 dhs
(2) Honoraires du commissaire aux comptes :	10 000 dhs
(3) Commissions de l'AMMC :	0,025%
(4) Frais du dépositaire :	0,05%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » :	3 600 dhs
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » :	Selon les conditions en vigueur.
En contrepartie de la prestation de gestion, WAFA GESTION recevra :	Des frais de gestion tels que fixés dans le mandat de gestion.

Royaume du Maroc « Autorité Marocaine du Marché des Capitaux »

SH